

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 AVRIL 2021

QUESTION ECRITE

A l'occasion d'une assemblée générale, des questions écrites peuvent être adressées à la Société dans les conditions établies par la loi. Conformément à la législation en vigueur, la réponse à une question est réputée donnée dès lors qu'elle figure sur le site Internet de la Société.

Le Conseil a reçu le 26 avril 2021 une question écrite de Monsieur Idir SEDEKI :

« L'implication et la motivation des salariés constitue un élément déterminant de l'efficacité économique et sociale d'une entreprise.

Que vivent les salariés de Sanofi en France depuis des années ?

L'inquiétude de voir leur site ou leur activité fermé ou vendu, de voir leur poste supprimé. Toutes les activités de la Recherche aux fonctions support, de la production à la distribution et de la promotion sont concernées.

La devise de J.F. Dehecq, patron emblématique du groupe « il n'y a pas de petit produit, il n'y a pas de petit pays » est jetée aux orties ; vous avez décidé d'abandonner 200 familles de médicament sur les 300 existantes dans le groupe, dont des médicaments d'intérêt thérapeutique majeur, au nom de la seule rentabilité. Qu'importe les conséquences sanitaires, qu'importe les conséquences sociales.

La liste des restructurations des 2 dernières années est ahurissante :

- *Le site de R&D d'Alfortville fermé, Strasbourg en attente du même sort*
- *Le site de distribution de Marly la Ville fermé*
- *Les sites de Vertolaye et Elbeuf de production de principes actifs filialisés pour être externalisés de même que 4 autres sites de production en Europe.*
- *Les sites de production pharmaceutiques de Compiègne, Lisieux, Amilly distribution et les activités de CHC filialisées, pour quel avenir ?*
- *L'activité générique vendue après celle de la santé animale*
- *Les services support externalisés comptabilité, achat, informatique, RH et paie*

Il y a un an, tout le monde parlait du monde d'après et des choix éthiques et sociaux qui devaient prévaloir.

Aujourd'hui chez Sanofi c'est tout l'inverse, d'un côté 4 milliards de dividendes sont distribués et de l'autre des milliers d'emplois sont supprimés pour augmenter toujours plus les profits.

Chaque salarié du groupe de l'ouvrier au cadre supérieur se pose la même question. Quel va être mon avenir demain chez Sanofi ?

A cela s'ajoutent une perte de repère, des conditions de travail qui se dégradent pour beaucoup et une politique salariale qui ne reconnaît pas le travail et l'investissement des salariés.

Est-il acceptable de voir les 10 membres du comité exécutif (D.G. non compris) se partager 23 millions d'Euros en 2020 sans compter les actions de performance et refuser toute augmentation collective aux salariés ?

En juin 2020, vous vantiez l'investissement sans faille des salariés pour combattre la pandémie et en retour qu'ont-ils eu ? Rien que des mauvaises nouvelles.

Messieurs les dirigeants, quelle garantie de maintien des sites, des activités et des emplois donnez-vous aux salariés de Sanofi et avec quelle reconnaissance de leur travail ?

PS : Faut-il vous rappeler que les 5000 emplois directs supprimés en 12 ans par Sanofi en France représentent autant d'emplois en moins pour les générations futures et un manque à gagner de 100 millions € annuels de cotisation pour les caisses de sécurité sociale qui financent la santé dans notre pays. »

Réponse à la question écrite :

« Notre ambition d'ici 2025 est de positionner Sanofi parmi les leaders mondiaux de l'innovation, avec des avancées scientifiques capables de transformer la pratique de la médecine. Nous avons des atouts exceptionnels pour y parvenir.

Malgré un contexte mondial incertain, toutes nos équipes, à tous les niveaux de l'entreprise, se mobilisent pour faire évoluer nos façons de travailler, adapter nos organisations et adopter de nouveaux comportements. Cette transformation pour gagner en agilité et en efficacité sera critique pour le succès de Sanofi.

La place de la France dans la stratégie du Groupe

*La France s'inscrit pleinement dans les ambitions du Groupe et occupe une place centrale pour la recherche, le développement, la production et la commercialisation de nos produits. C'est aussi en France que se construit le nouveau Sanofi, nous disposons des capacités adéquates, de l'expertise adéquate et de la volonté de consacrer des ressources au développement en France de centres d'excellence de classe mondiale en **oncologie, immuno-inflammation, thérapie génique ou vaccins** mais également des capacités d'innovation dans **la santé digitale**.*

La France est une pierre angulaire de notre stratégie et occupe une place centrale dans nos ambitions de devenir le plus grand centre de R&D de Sanofi dans le monde.

Des investissements majeurs sont réalisés en France :

- *Un total de 6 milliards d'euros d'investissements prévus dans la R&D en France au cours des 3 prochaines années.*
- *Site de production de vaccins à la pointe de la technologie et nouveau centre de R&D (610 millions d'euros dans la région de Lyon).*

- *Lyon Polyclonals (15 millions d'euros pour la recherche et le développement clinique en thérapie génique).*
- *Sisteron (60 millions d'euros pour préparer le lancement d'actifs stratégiques dans le cancer du sein et la sclérose en plaques).*

Transformation de nos organisations / Accompagnement des collaborateurs

Pour atteindre notre objectif il est nécessaire de mettre en adéquation notre organisation avec nos orientations stratégiques.

En juin 2020, nous avons annoncé les projets de transformation de notre organisation en France en lien avec la nouvelle stratégie Play to Win entraînant la suppression d'environ 1 000 postes en France d'ici à 2022, principalement dans les fonctions support, les affaires industrielles et la R&D.

Les processus choisis reposent exclusivement sur le volontariat avec des mesures d'accompagnement de départs sur trois ans pour l'ensemble des salariés.

Les collaborateurs de 58 ans et plus, qui représentent une part importante des effectifs concernés, se voient proposer des conditions généreuses de congés de fin de carrière (70 % de portage salarial jusqu'à l'âge légal de la retraite).

Au terme d'un dialogue avec nos organisations syndicales, ces mesures sont et mises en oeuvre, après validation de l'administration.

Pour les collaborateurs qui ne peuvent pas bénéficier de ces mesures, nous nous engageons à les accompagner au travers un dispositif d'accompagnement spécifique, qui permettra aux volontaires de bénéficier d'un support en vue de leur repositionnement professionnel.

Les échanges se poursuivent pour SARD.

En ce qui concerne le site de Strasbourg, la nouvelle organisation entraînerait le transfert de l'ensemble des activités et des postes du site R&D de Strasbourg vers le site de Vitry-sur-Seine, Centre Global d'Excellence de Sanofi pour la Recherche contre le Cancer et pour la Recherche en Immuno-Inflammation. Des mesures d'accompagnement permettant de favoriser les mobilités géographiques et professionnelles des salariés susceptibles d'être concernés par ce projet, font l'objet de discussions avec les représentants des personnels.

Dans ce contexte, et concomitamment à la procédure d'information-consultation relative à la nouvelle organisation de la R&D France, une procédure spécifique dite « Loi Florange » a été lancée pour le site, afin d'en favoriser la réindustrialisation (recherche d'une ou plusieurs entreprises exerçant des activités similaires pour reprendre le site).

Depuis le 9 février, Sanofi est entré dans une phase active de recherche de repreneur.

Des capacités supplémentaires d'approvisionnement en API fabriquées en Europe pour l'Europe et le monde « EUROAPI »

- *La pandémie a révélé la nécessité d'équilibrer la forte dépendance de l'industrie à l'égard des API provenant d'autres régions.*
- *L'année dernière, nous avons eu l'ambition de créer un champion européen dédié au développement, à la production et à la commercialisation d'ingrédients pharmaceutiques actifs.*
- *Cette nouvelle société « EUROAPI » assurera des capacités supplémentaires d'approvisionnement en API pour l'Europe et au-delà et contribuera à assurer une plus grande stabilité dans la fourniture de médicaments de qualité à des millions de patients. Elle se classera au premier rang pour les API à petites molécules et au deuxième rang sur le marché mondial des API.*
- *2 sites basés en France (sur 6) rejoignent ces nouvelles capacités industrielles et technologiques de pointe : Elbeuf et Vertolaye.*

Evolution de nos effectifs depuis 5 ans

- *Au niveau de la R&D pharma une centaine d'embauches devrait avoir lieu en France. Sur la filière bioproduction, environ 200 postes hautement qualifiés devraient être créés sur 5 ans. Des dizaines de postes seront aussi créés dans le domaine du digital.*
- *Nous avons également pu procéder à plusieurs centaines d'embauches en CDI, au-delà des engagements pris par la Direction pour 2020. Ce sont notamment près de 330 collaborateurs, précédemment sous contrat temporaire, qui ont été embauchés en CDI, soit près de la moitié des recrutements réalisés.*
- *Par ailleurs, 39 % des embauches en CDI concernaient des jeunes de moins de 30 ans et, comme vous le savez, Sanofi a continué à soutenir résolument l'intégration et la formation des jeunes par le biais de l'augmentation du nombre d'alternants, à hauteur de 6 % de nos effectifs en 2020.*
- *Le taux d'attrition volontaire chez Sanofi n'est que de 0,8 % en France (inférieur à l'inflation 1 %) ce qui est l'un des taux les plus bas au niveau mondial.*
- *Nos effectifs en France sont restés stables au cours des 5 dernières années (22 164 HC permanents en 2015 vs 21 425 en 2020 soit -500 HC seulement).*
- *Enfin Sanofi continue à soutenir résolument l'intégration et la formation des jeunes en augmentant le nombre d'apprentis à hauteur de 1 600 postes (6 % de nos effectifs).*

Sanofi s'est pleinement engagé en 2020 pour protéger et soutenir ses salariés depuis le début de la pandémie.

- *Nous avons maintenu le plein emploi sans recourir au chômage partiel et avons repris la dispense de travail rémunéré pour les salariés ayant des enfants au foyer qui ne pouvaient pas travailler, dont l'activité ne pouvait pas se faire à distance et qui ne pouvaient pas se déplacer sur le site.*
- *Plus de 15 000 salariés ont bénéficié en France d'une prime exceptionnelle " COVID " (1 500 €) - prime versée aux salariés qui se sont rendus sur nos sites au plus fort de la crise sanitaire, et aux salariés les moins bien rémunérés en télétravail.*
- *La rémunération et les avantages des salariés de Sanofi sont parmi les plus attractifs de France.*
- *Nous avons fait des choix dans le maintien de la croissance des salaires avec les décisions suivantes :*

Une évolution de la masse salariale de 1 %, significativement supérieure à l'inflation estimée en 2020 incluant :

- *Une enveloppe d'évolution de la prime d'ancienneté et automatismes conventionnels*
 - *Une enveloppe d'**augmentation au mérite de 0,6 %** pour les collaborateurs non éligibles à la STI (Bonus Annuel de Performance)*
 - *Une **enveloppe de 0,1 % pour l'égalité salariale hommes-femmes***
 - *Une enveloppe pour accompagner les changements de postes, les promotions et les ajustements marché en cours d'année.*
- *En ce qui concerne la Rémunération variable Collective notre performance se traduit par une hausse de près de 6 % par rapport à l'an dernier avec une enveloppe globale (abondement compris) de près de **262 millions d'euros.** »*

* * *